

PARENTALISATION CONTRARIÉE CHEZ LES JEUNES DÉS AFFILIÉS : QUAND DEVENIR PARENT EST SYNONYME D'AUTO- EXCLUSION

Caroline Baret, Sophie Gilbert

Union nationale des associations familiales (UNAF) | « [Recherches familiales](#) »

2015/1 n° 12 | pages 263 à 277

ISSN 1763-718X

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-recherches-familiales-2015-1-page-263.htm>

Pour citer cet article :

Caroline Baret, Sophie Gilbert, « Parentalisation contrariée chez les jeunes désaffiliés : quand devenir parent est synonyme d'auto-exclusion », *Recherches familiales* 2015/1 (n° 12), p. 263-277.
DOI 10.3917/rf.012.0263

Distribution électronique Cairn.info pour Union nationale des associations familiales (UNAF).

© Union nationale des associations familiales (UNAF). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

PARENTALISATION CONTRARIÉE CHEZ LES JEUNES DÉSAFFILIÉS : QUAND DEVENIR PARENT EST SYNONYME D' AUTO-EXCLUSION

Caroline Baret, Sophie Gilbert

Cet article présente les résultats d'une recherche sur la parentalisation de jeunes « de la rue » en situation de désaffiliation familiale et sociale. Notre objectif vise à mieux comprendre l'influence de l'expérience de la parentalité (le vécu subjectif lié au fait de devenir parent) sur la pratique de la parentalité. Par une analyse qualitative descriptive et conceptualisante d'entretiens semi-directifs menés auprès de 12 jeunes parents en difficultés psychosociales, nos résultats dévoilent des conflictualités intrapsychiques importantes concernant la parentalité amenant à une rupture souvent intentionnelle que l'on a appelée « auto-exclusion parentale ». Plusieurs dynamiques ont été mises à jour par notre analyse, explicitant le processus par lequel ces ruptures dans la pratique de parentalité adviennent dans une histoire individuelle et familiale particulière.

À Montréal, des milliers de jeunes en difficulté que l'on nomme aussi « jeunes de la rue » vivent dans des situations de grande précarité : désaffiliés, pauvres et marginalisés, ils ont souvent recours à des organismes d'aide pour trouver un logement, un repas chaud, des soins, des intervenants à l'écoute et un répit. À travers différentes perspectives, les trajectoires de ces jeunes peuvent être comprises comme étant influencées par des enjeux de classe sociale^[1], par des liens traumatiques et aliénants^[2], par des enjeux intrapsychiques conflictuels^[3] ou encore par des enjeux de reconnaissance^[4]. De nombreuses recherches ont documenté le phénomène des jeunes de la rue, attestant de son importance actuelle et de sa complexité. Néanmoins,

[1] Céline BELLOT, « Les jeunes de la rue : disparition ou retour des enjeux de classe ? », *Lien social et Politique*, n° 49, pp. 173-182, 2003.

[2] Véronique LUSSIER, Mario POIRIER, « La vie affective des jeunes adultes itinérants : de la rupture à la hantise des liens », *Santé mentale au Québec*, n° 25, pp. 67-89, 2000.

[3] Sophie GILBERT, *L'idéal du moi comme point de mire et le social en toile de fond : une compréhension de la dynamique socio-psychique de l'itinérance des jeunes adultes*, Thèse, Université du Québec à Montréal, 2004.

[4] Annamaria COLOMBO, « Sortir de la rue : une lutte pour la reconnaissance à l'heure de l'individualisme avancé », *SociologieS* [En ligne], Premiers textes, mis en ligne le 29 septembre 2010. <http://sociologies.revues.org/3199>

la parentalité dans cette population demeure peu abordée. Au-delà de la transition normale qui engage le jeune parent dans un remaniement identitaire, familial et social, ces jeunes en difficulté lorsqu'ils deviennent parents font face à des enjeux spécifiques reliés à leur situation actuelle et à une histoire familiale antérieure tourmentée. Dans cet article, nous allons présenter les résultats d'une recherche qualitative en psychologie d'approche psychodynamique, s'inscrivant dans une recherche plus extensive du GRIJA^[5]. L'objectif de notre analyse est de comprendre comment se déploie le processus d'affiliation et de transformation socio-psychique qu'est la parentalisation chez des jeunes en grande partie désaffiliés socialement et au sein de leur famille.

◀ Devenir parent dans un contexte de désaffiliation sociale et familiale

La parentalisation est un processus dynamique au cours duquel un homme devient père ou une femme devient mère. Ce processus passe par des modifications psychiques, identitaires, relationnelles et par des remaniements de l'inscription sociale et familiale, que l'on regroupe en trois dimensions. Les transformations qu'elle implique, amènent un adulte à : 1) « être parent » reconnu comme tel par la « *filiation généalogique* »^[6] (dimension de la « *parenté* » ou « *exercice de la parentalité* »^[7]) ; 2) « faire parent » en se comportant comme tel avec son enfant l'inscrivant ainsi dans la « *filiation domestique* » (dimension de la « *pratique de la parentalité* ») ; 3) « se vivre parent » subjectivement par l'investissement affectif et imaginaire envers son enfant (dimension de « *l'expérience de la parentalité* »). Devenir parent, c'est combiner à différents degrés ces dimensions juridique et socio-psychique dans le lien avec son enfant. Cela ne va pas de soi : « *L'enfant est un étranger qu'il faut apprendre à connaître et à reconnaître.* »^[8] Il s'agit d'un processus d'accrochage social et affectif^[9] ou nommé différemment d'une affiliation réciproque^[10] entre un enfant et ses parents, dont les enjeux principaux pour le parent sont la reconnaissance de ce lien particulier avec son enfant et la transmission de la vie sous toutes ses formes (notamment psychique et sociale). Mais parfois, comme le constate Marie-Rose Moro : « *Certains d'entre eux, trop vulnérables ou mis dans des situations difficiles, voire parfois inhumaines, sont tellement occupés à mettre en œuvre des stratégies de survie (psychique ou matérielle), qu'ils sont, soit en difficulté, soit dans l'impossibilité de transmettre autre chose que la précarité du monde et ses complexités.* »^[11]

[5] Groupe de recherche sur l'inscription sociale et identitaire des jeunes adultes (www.grija.ca). Le présent article traite de résultats issus de la recherche doctorale de Caroline Baret, à partir d'une recherche sur les enjeux sous-jacents à la parentalité chez les jeunes adultes en difficulté et leur articulation avec le réseau d'aide psychosociale (sous la direction de Sophie Gilbert, subventionnée par le FQRSC).

[6] Les termes de filiation généalogique, domestique et biologique réfèrent à : Irène THÉRY, « Penser la filiation », in Jean-François DORTIER (dir.), *Familles : permanence et métamorphose*, Éditions Sciences Humaines, 2002.

[7] Les termes d'exercice, de pratique et d'expérience de la parentalité réfèrent à : Didier HOUZEL (dir.), *Les enjeux de la parentalité*, Toulouse, Érès, 1999.

[8] Marie-Rose MORO, « Construire ensemble un berceau pour l'enfant », *Journal de Pédiatrie et de Puériculture*, n° 23, pp. 55-60, 2010.

[9] Daniel COUM, « Ce que les parents transmettent... », *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, n° 50, pp. 87-94, 2002.

[10] Gérard NEYRAND, « La parentalité comme dispositif. Mise en perspective des rapports familiaux et de la filiation », *Recherches familiales*, n° 4, pp. 71-88, 2007.

[11] Marie-Rose MORO, *op. cit.*

Il est généralement difficile pour les jeunes de la rue de trouver une place satisfaisante dans leur famille d'origine^[12] : ils se décrivent comme le « mouton noir » se sentant victime de rejet ou de stigmatisation depuis de nombreuses années, ayant vécu des expériences de mauvais traitements, d'abandon ou de démission des figures parentales, de leurs substituts ou de réseaux sociaux plus larges. Pour la majorité d'entre eux, la rupture avec le milieu familial signe la fin d'un équilibre déjà précaire, prenant le sens d'une tentative de survie en se soustrayant à un environnement délétère^[13]. La coupure avec les instances nourricières premières se double d'une désinscription sociale par le décrochage scolaire et par l'adoption de pratiques de survie palliatives telles que la mendicité, la prostitution ou le *squeegee*^[14]. Ces comportements peuvent induire une certaine stigmatisation sociale, une menace à leur sécurité, voire des agressions physiques et sexuelles ou encore un risque d'être judiciairisé^[15]. La problématique des jeunes de la rue renvoie à ce que Robert Castel nomme « *désaffiliation* »^[16] qu'il définit comme la dissociation du lien social ou la perte des appartenances relationnelles, se déclinant en deux dimensions : l'isolement par rapport à l'ordre socio-familial et la rupture par rapport à l'ordre de la production en termes de travail. En effet, ils ne bénéficient d'aucune protection stable, vivent à la marge de la société et de leur famille. Leurs conditions de vie et leurs trajectoires les amènent à une vulnérabilité psychosociale extrême, ce que Jean Furtos qualifierait de « *précarité exacerbée ou excessive* »^[17] pouvant alors entraîner une triple perte de confiance (soi, environnement et avenir) et une souffrance psychique qui empêche de vivre. Cette dernière peut se manifester par un isolement, une rupture des liens et un repli sur soi dont la forme la plus aiguë est le « *syndrome d'auto-exclusion* »^[18] sociale mais également, comme nous le verrons pour les jeunes rencontrés, au niveau parental.

◀ Méthode d'approche qualitative : des entretiens à l'analyse

Afin d'explorer le phénomène de la parentalisation en contexte de désaffiliation sociale et familiale, nous avons rencontré à deux reprises^[19] six mères et six pères âgés de 19 à 28 ans, en difficultés psychosociales, avec ou sans la garde de leur enfant, et recrutés dans l'organisme communautaire *Dans la Rue*, à Montréal. Fondé en 1988, *Dans la Rue*^[20] est un organisme sans but lucratif au service des jeunes sans abri ou en situation précaire à Montréal. Il leur dispense repas du midi, accueil par des intervenants, services cliniques spécialisés, école alternative, service à

[12] Mario POIRIER et alii, *Relations et représentations interpersonnelles de jeunes adultes itinérants : Au-delà de la contrainte de la rupture, la contrainte des liens*, Rapport du GRJA, 1999.

[13] Véronique LUSSIER, Mario POIRIER, *op. cit.*

[14] Pratique qui consiste à laver le pare-brise des voitures lorsqu'elles sont arrêtées à un feu rouge, contre une rétribution volontaire.

[15] Stephen GAETZ et alii (dir.), *Youth Homelessness in Canada: Implications for Policy and Practice*, Canadian Homelessness Research Network Press, 2013 ; Céline BELLOT et alii, *Judicialisation et criminalisation des populations itinérantes à Montréal : 1994-2004*, Rapport de recherche pour le Secrétariat national des sans-abri, 2005.

[16] Robert CASTEL, « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle » in Jacques DONZELOT (dir.), *Face à l'exclusion. Le modèle français*, Paris, Éditions Esprit, pp. 137-168, 1991.

[17] Jean FURTOS, « L'apparition du sujet sur la scène sociale et sa fragilité : la précarité de la confiance » in Jean FURTOS (dir.), *Les cliniques de la précarité : Contexte social, psychopathologie et dispositifs*, Paris, Masson, pp. 11-22, 2008.

[18] *Ibid.*

[19] Les deux rencontres avec chaque participant étaient planifiées en moyenne avec une semaine d'intervalle, afin de leur permettre d'élaborer leur histoire au cours d'entretiens d'une à deux heures chacun. Le recueil de données s'est échelonné de février 2008 à novembre 2010.

[20] Comprenant des services de première ligne, des programmes d'intervention et de prévention (www.danslarue.com).

la famille, etc. Le recrutement des jeunes parents s'est fait principalement par l'intermédiaire d'intervenants du centre de jour et du service à la famille de *Dans la Rue*. Nous avons porté une attention particulière à la dimension volontaire de leur participation ainsi qu'à leur liberté de l'interrompre sans aucun dommage pour eux au niveau de leur prise en charge ou des services obtenus. Par ailleurs, la confidentialité a été assurée, le contenu des entretiens n'étant pas partagé aux membres de l'organisme en dehors d'une anonymisation des résultats de recherche. Toutefois si l'inconfort relié à la remémoration de leur histoire nécessitait un espace d'écoute clinique, nous pouvions offrir aux jeunes de les référer^[21] à des intervenants de l'organisme.

Du fait d'un objet de recherche idiosyncratique – la manière dont se manifeste la parentalité au sein du processus de parentalisation est propre à chacun – et d'une démarche exploratoire centrée sur la compréhension d'un phénomène complexe, l'approche par une méthode qualitative nous a paru incontournable tant pour le recueil des données que pour leur analyse. L'entretien semi-directif^[22], à partir d'une consigne principale uniforme et peu directive : « *J'aimerais que tu me parles de ta famille* », a favorisé la rencontre entre les participants et le chercheur, permettant par l'ouverture et la disponibilité de l'écoute une parole libre et spontanée du sujet sur son histoire familiale. Cette attitude du chercheur^[23] respecte la complexité et la singularité du sujet, en lui laissant la possibilité d'associer librement et de se raconter, tout en le soutenant dans cette démarche de narration ; il s'agit essentiellement d'un processus de co-construction. Par la suite, une analyse qualitative en profondeur des entretiens a été effectuée avec une méthode inductive à deux niveaux, selon les méthodologies d'analyse thématique et d'analyse à l'aide des catégories dites « *conceptualisantes* » décrites par Pierre Paillé et Alex Mucchielli^[24]. Ces méthodes d'analyse des données soutiennent respectivement deux objectifs de recherche : décrire et comprendre le phénomène étudié. Notre processus d'analyse se caractérise par de nombreuses boucles de rétroaction entre d'une part l'analyse et le recueil de données, et d'autre part entre la théorisation et l'analyse ; il s'agit des dynamiques de production des connaissances qui fondent le caractère itératif et inductif de notre démarche. Notre posture méthodologique s'inscrit donc dans le paradigme compréhensif^[25]. Les résultats de notre analyse thématique se veulent être une restitution des témoignages et une mise en perspective du phénomène étudié^[26]. De ce premier travail d'explicitation découle un essai de conceptualisation qui propose une construction discursive originale – *via* les catégories conceptualisantes – en dialogue avec les référents théoriques existants^[27].

Avant de présenter la conceptualisation émergente de notre analyse, il est important de brosser un rapide portrait^[28] des caractéristiques des jeunes rencontrés. Les six mères et six pères étaient tous francophones, nés au Québec ou issus d'au moins un parent québécois. Neuf des douze

[21] Nous n'avons pas eu besoin de faire de telles références.

[22] Les entretiens ont été enregistrés, avec l'accord des sujets, afin de produire des verbatim (retranscription intégrale des entretiens au mot à mot) qui ont été analysés dans un second temps.

[23] Sophie GILBERT, « La recherche qualitative d'orientation psychanalytique : l'exemple de l'itinérance des jeunes adultes », *Recherche Qualitative*, Hors-Série n° 3, pp. 265-277, 2007 ; Sophie GILBERT, « La recherche qualitative d'orientation psychanalytique : l'apport heuristique de rencontres intersubjectives », *Recherches Qualitatives*, n° 28, pp. 19-39, 2009.

[24] Pierre PAILLÉ, Alex MUCCHIELLI, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales (3^e éd.)*, Paris, Armand Colin, 2012.

[25] Jean-Pierre POURTOIS, Huguette DESMET, « Compréhensif (Paradigme) », in Alex MUCCHIELLI (dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*, Paris, Armand Colin, pp. 28-29, 2009.

[26] Pierre PAILLÉ, Alex MUCCHIELLI, *op. cit.*, p. 209.

[27] *Ibid.*, p. 248.

[28] Portrait issu du questionnaire sociodémographique et de ce que les jeunes parents ont abordé librement dans les entretiens.

parents avaient un seul enfant ; deux en avaient deux ou plus ; et une mère était enceinte sans enfant. Seulement, deux couples intacts conservaient la garde de leurs enfants âgés d'un an ou moins, alors qu'un couple intact n'avait pas la garde de leurs enfants âgés de plus d'un an ; les neuf autres parents étaient séparés et n'avaient plus la garde de leurs enfants, âgés en moyenne de 3 ans au moment de l'entretien (allant d'un à sept ans).

Les pères avaient en moyenne 22 ans et demi au moment de la naissance de leur premier enfant tandis que les mères avaient en moyenne 21 ans. Cinq mères sur six ont vécu plus d'une grossesse avec différentes issues : accouchement, fausse-couche ou interruption volontaire. Il est assez fréquent que les jeunes filles de la rue tombent enceintes plus d'une fois, cela concernerait la moitié d'entre elles selon l'étude de Nancy Haley et ses collaborateurs^[29] ; près de 80 % des premières grossesses se produisent à l'adolescence, à moins de 20 ans. Durant leur enfance ou leur adolescence, ces jeunes filles ont généralement été suivies ou hébergées par les services sociaux et ont présenté différentes caractéristiques : périodes sans abri et instabilité résidentielle, histoires d'abus sexuel, usages problématiques d'alcool et problèmes reliés à la consommation de drogue, etc. Notre échantillon regroupant pères et mères est similaire et met en lumière une population très vulnérable à l'entrée à l'âge adulte, la plupart des problématiques se développant pendant l'enfance ou l'adolescence. Spontanément, les jeunes rencontrés ont évoqué des expériences très douloureuses et encore vives : maltraitance, abus sexuel, abandon, négligence ou autoritarisme de la part de leurs parents, beaux-parents ou famille d'accueil. L'intervention de la Direction de la protection de la jeunesse^[30] (DPJ), pour sept d'entre eux, est accompagnée de sentiments d'aliénation, d'injustice et d'abandon. À l'adolescence, la consommation de drogue est souvent massive, s'accompagnant du décrochage scolaire, de fugues, de tentatives de suicide, de pratiques de survie telles que la prostitution, le vol ou la vente de drogue pouvant amener certains à une incarcération. Il faut retenir de ce portrait que ces jeunes sont très vulnérables à l'entrée à l'âge adulte, au moment où ils deviennent parents.

◀ Dimensions diachronique et synchronique de la parentalisation

Nous allons présenter nos résultats sous deux angles complémentaires : 1) tout d'abord, la parentalisation des jeunes désaffiliés inscrite dans leurs histoires individuelles et familiales (dimension diachronique) qui se manifeste avant tout par un désir de protéger leurs enfants de la répétition morbide ; 2) puis, la parentalisation telle qu'elle se développe dans le contexte actuel des jeunes (dimension synchronique) qui vise la construction d'un environnement favorable à l'accueil de leurs enfants allant, jusqu'à l'exclusion de soi comme parent perçu alors comme pathogène ou nuisible.

[29] Nancy HALEY, Élise ROY, Pascale LECLERC, Jean-François BOUDREAU, *La grossesse et la contraception chez les jeunes filles de la rue de Montréal : une étude quantitative*, Rapport de recherche pour la Direction de Santé Publique de Montréal, 2006.

[30] La DPJ est l'organe québécois qui est chargé de l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse visant les enfants qui vivent des situations compromettant ou pouvant compromettre leur sécurité ou leur développement. Source : MSSS. *Faire un signalement au DPJ, c'est déjà protéger un enfant : quand et comment signaler ?* Ministère de la Santé et des Services Sociaux, Québec, 2008.

■ Protéger son enfant contre la répétition : un espoir de réparation

« Je vais pouvoir la protéger s'il arrive de quoi, par exemple. C'est sûr et certain. Que si jamais il arrive de quoi, moi je vais monter sur lune et ciel, pour ma fille et mon enfant. À tuer la personne, je vais le faire. C'est garanti. C'est juré, ça. Même quand ils sont venus au monde, je leur ai dit quand ils étaient petits, que peu importe s'il arrive de quoi, je vais être là pour eux. » (Paul)^[31].

Paul^[32] représente bien cette ferveur d'être un « bon parent » voire un « super parent », que tous les jeunes rencontrés souhaitent d'une façon ou d'une autre atteindre. Ce vœu de protection se nourrit de deux puissantes sources imaginaires et fantasmatiques : l'anticipation de drames dans la vie de leur enfant et le désir de réparation de leur propre vie.

• Traces du passé traumatique et anticipation de scénarios catastrophes

Sur les douze parents vus en entretien, neuf^[33] dont quatre mères et cinq pères évoquent des scénarios catastrophes pour leur enfant. Les plus fréquents sont que l'enfant subisse une agression (8/9), notamment à caractère sexuel (4/9), qu'il puisse se prostituer ou avoir des comportements sexuels trop précoces (5/9), qu'il consomme de la drogue et en devienne dépendant (5/9), qu'il soit victime de la violence et de l'injustice d'une intervention de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) comme le décrivent trois jeunes parents (3/9), ou encore qu'il subisse la mauvaise influence d'amis (3/9). La plupart du temps, ces scénarios sont imbriqués, un événement en amenant un suivant, et sont généralement issus de leurs propres expériences passées : « C'est pour ça que je ne veux pas que ma fille soit placée. Parce que ça va briser sa jeunesse, ça va être terrible ! Puis après ça tous les jeunes, moi, 90 % des jeunes que j'ai connus [en centre d'accueil], se ramassent ici au centre-ville. Prostitution, drogue, vol, prison, morgue... » (Paul).

Concernant la victimisation à caractère sexuel, il s'agit essentiellement de l'anticipation de mères. Malgré le très jeune âge de leur enfant (moins de deux ans), la virtualité d'une agression est très vive voire envahissante ; cette peur n'émerge pas d'un terrain neutre : elles ont subi ce genre de violence dans l'enfance ou l'adolescence. L'intervention anticipée de la protection de la jeunesse peut être perçue dans certaines circonstances comme étant profitable pour l'enfant placé ou, au contraire, fortement dommageable. Ellen, victime d'abus sexuel et effrayée par ce qu'elle pourrait faire à son enfant (pas encore né), envisage de le confier : « Ce qui fait que j'ai peur pour mon enfant, parce qu'il y en a beaucoup qui se sont fait abuser qui deviennent abuseurs ou qui ne veulent pas d'enfant ou qui ont peur d'avoir des enfants à cause de ça. Moi, je suis dans le cas que j'ai peur d'avoir un enfant, pis la minute où ce que je vais penser à "Ah, je vais m'essayer" genre... Ça va être comme : "DPJ, venez chercher mon enfant s'il vous plaît.

[31] Les extraits de verbatim utilisés dans cet article sont généralement épurés des tics de langage tel que « t'sais » « là », des répétitions de mots, des hésitations ou silences, afin de gagner en lisibilité. Mis à part ces retranchements, rien n'a été changé dans les termes utilisés ou dans la formulation.

[32] Les prénoms utilisés sont fictifs afin d'assurer l'anonymat des participants.

[33] Du fait de notre recueil de données de type qualitatif (entretien semi-directif), les chiffres inclus tout au long de l'article représentent la proportion des parents rencontrés qui ont rapporté spontanément en entretien certains faits. On peut alors considérer qu'il s'agit d'une estimation à la baisse des expériences ou des vécus signifiés.

Donnez-le à ma tante... » (Ellen). D'autres considèrent une éventuelle intervention de la DPJ avec plus de réserves et n'en perçoivent que les effets iatrogènes. Ils font partie des sept parents rencontrés qui ont bénéficié de ces services et qui en gardent des souvenirs plein d'amertume. Ils nourrissent une grande méfiance à l'égard de l'aide psychosociale en général. Et même s'ils traversent une période difficile, très peu envisagent de demander de l'aide par peur du jugement, du risque de se faire retirer leur enfant et que ce dernier vive des situations difficiles :

« Je ne veux pas que la DPJ s'en mêle. Parce que mon enfant lui, mon gars, il n'est pas sur la DPJ. Alors, je ne voudrais pas que mon prochain le soit non plus. Quand je repense à ça, j'enrage parce que moi j'ai été en DPJ. [...] C'est de l'abus de pouvoir ! J'étais enfermée dans ma chambre quasiment 23 sur 24, comme la prison "23 sur 24". La bouffe, c'était dégueulasse ! Les foyers de groupes, ce n'est vraiment pas mieux. Pis les familles d'accueil, il y avait un trou-du-cul là-bas : le mari de la madame, aussi violent que si j'avais été chez ma mère. » (Géraldine).

« Il y a plein de clients tout le temps, alentour des centres d'accueil. C'est comme "Heavy" un peu. C'est clair qu'il y a plein de monde qui commence à faire de la prostitution en allant dans des centres d'accueil. Parce que mettons : tu t'en vas en fugue, tu te fais demander combien tu charges pour une pipe. » (Aurélie).

La plupart des jeunes rencontrés imaginent avec angoisse l'avenir de leurs enfants : ils seraient confrontés aux difficultés, aux épreuves et aux préjugés qu'ils ont eux-mêmes vécus enfants. Il semble que ce qui a fait traumatisme dans leur histoire, vient de nouveau faire effraction dans leur capacité imaginaire et semble se positionner en parfait décalage avec les enjeux actuels que vivent leurs enfants qui sont âgés en moyenne de deux ans et demi. La violence et l'aliénation semblent composer le dénominateur commun de ces expériences vécues et tant redoutées : la prostitution, la toxicomanie, les abus sexuels et même l'intervention de la DPJ telle qu'elle a été ressentie par les jeunes au moment de leur adolescence. En outre, nos résultats montrent que l'idéalisation et l'espoir d'une réparation semblent répondre à l'anticipation de ces scénarios catastrophes.

• *Espoir d'une réparation et volonté de ne pas faire comme ses parents*

Afin de ne pas répéter le cercle vicieux de la violence sociale ou intrafamiliale qu'ils ont eux-mêmes subie, les jeunes rencontrés cherchent à se différencier de leurs propres parents et à inventer une nouvelle façon d'éduquer leur enfant. C'est le cas pour la majorité d'entre eux (quatre mères et six pères). Plus spécifiquement, ils font le souhait de : 1) ne pas abandonner leur enfant, ne pas le négliger et rester présents auprès de lui (7/10) ; 2) ne pas le violenter, le protéger de la violence des autres et de celle dont il pourrait être témoin (6/10) ; 3) former une famille unie et un couple fonctionnel (4/10) ; 4) et enfin ne pas empiéter sur les désirs de leur enfant (2/10). Dans ce contexte, faire différemment prend le sens de refuser d'endosser le rôle du parent abuseur, négligent ou défaillant. Ils partent du principe que s'ils ne répètent pas les comportements inadaptés de leurs parents, alors leur enfant sera prémuni contre toutes souffrances (du moins celles qu'ils ont éprouvées) et qu'ils pourront réaliser leurs rêves (du moins ceux qu'ils ont imaginés). Tony illustre bien ce phénomène : il évoque le désir de réparation et de protection de sa fille en adoptant une attitude inverse à celle de son père qui l'a abandonné durant la première année de sa vie. Il voit dans l'absence paternelle, la prémisse de la toxicomanie et de la prosti-

tution qu'il a vécue et dont il veut épargner sa fille. En désirant assumer son rôle de père (qu'il n'a pas encore), il pense qu'il pourra l'empêcher de « *suivre ses pas* » et réaliser le rêve d'une « *famille normale* » : « *Moi, en tant qu'enfant je n'ai pas eu ça, mais je vais pouvoir le donner à quelqu'un, fait que ça revient comme au même, là. C'est comme réaliser un rêve d'enfance, sauf que c'est moi l'adulte, c'est pas moi l'enfant. C'est juste un rôle qui est inversé.* » (Tony). La volonté de ne pas répéter les erreurs parentales s'accompagne de l'espoir de réparation ; ils semblent compter sur cette deuxième chance pour recevoir leur dû : une enfance heureuse exempte de violence, avec des parents présents et à l'écoute de leurs désirs propres. À défaut de pouvoir le vivre à la première personne, ils souhaitent permettre à leur enfant de bénéficier de ce rêve perdu ; et pour ce faire ils vont employer toute leur énergie pour changer de modes de vie et construire un environnement favorable pour leur enfant. Néanmoins, cette posture interroge à de nombreux égards : « *Dans cette volonté de "faire autrement", ils en viennent à faire comme si leur enfant avait les mêmes besoins qu'eux au même âge. Le corollaire de "faire différemment" devient "être identique". Ils font bénéficier leur enfant de ce dont ils ont manqué, oubliant parfois, au nom de la réparation de leur propre enfance, de répondre aux besoins réels et actuels de celui-ci.* »^[34].

■ Construire un environnement favorable pour son enfant (jusqu'à s'en exclure)

Attendre un enfant, pour ces jeunes, se révèle être un catalyseur indéniable de changement. Pour beaucoup, hommes et femmes, la grossesse est un moment décisif dans leur cheminement : « *La naissance de mon bébé, c'est la plus belle affaire qui pouvait arriver dans notre vie. [...] Quand je suis tombée enceinte, j'ai arrêté de faire de la drogue, j'ai commencé à trouver un appart. J'ai arrêté d'aller me chicaner avec mon chum [copain].* » (Katy). Certains attribuent à l'enfant d'avoir sauvé leur vie, de les avoir extraits d'une trajectoire qui les aurait amenés inexorablement vers le pire : la clochardisation ou l'overdose. Christophe évoque cette métamorphose qu'il a vécue grâce à la naissance de sa fille.

« *J'aimais la rue. Dans le fond, ça a commencé là, pis j'ai vraiment... j'ai pris goût à ça. Ça m'a pris du temps à comprendre que ce n'est pas le chemin que je devais prendre. Pis si je n'avais pas eu d'enfant, non plus, sûrement que je serais encore ici aujourd'hui. [...] Ça a beaucoup changé de choses [d'avoir ma fille]. Écoute, je mange à tous les jours, je mange mes trois repas par jour. J'ai mon toit pour dormir. Je n'ai pas à savoir où ce que je vais coucher à soir.* » (Christophe).

Malheureusement, nous pouvons constater chez certains parents rencontrés que la durée de cet effet n'est pas illimitée. Comme nous le verrons, certains événements de souffrance peuvent les détourner de leurs bonnes résolutions, et laisser la porte ouverte à leurs vieux démons. Ils restent fragiles.

• *Se préparer à accueillir un enfant : mobilisateur de changement*

Comme le présente le tableau n° 1, l'arrêt des toxiques, la recherche d'un logement stable et adapté et le souci de subvenir aux besoins de son enfant sont les principales préoccupations des

[34] Zonica JÉRÉMIE, Patrick VINOIS, *La famille en héritage : comprendre les liens entre générations*, Larousse, 2008, pp. 94-95

jeunes parents rencontrés, et ce à différents moments de leur trajectoire : 1) pendant la grossesse, quand ils préparent l'arrivée de leur enfant (sa naissance) ; 2) ou au moment où ils s'apprentent à faire valoir de nouveau leur responsabilité parentale, après qu'ils ont perdu la garde de leur enfant et qu'ils cherchent à la reprendre.

Tableau 1 : Thèmes de changement évoqués de façon concomitante à la grossesse ou au désir de reprendre la garde de leur enfant

Sujets	Arrêt des toxiques	Logement stable adapté	Subvenir aux besoins	Maintenir le couple	Trajectoire différente	Renoncements	Soin de soi
Mères	4 / 1 -	4	3	2 / 3 -	2	3	3
Pères	4	3	4	4 / 1 -	3	1	1
TOTAL	8 / 1 -	7	7	6 / 4 -	5	4	4

Lecture :

- 8/1- signifie 8 cas positifs et 1 cas négatif ; par exemple 8 parents ont évoqué le changement d'un aspect de leur vie (l'arrêt des toxiques) et 1 parent évoque qu'il n'a pas arrêté de consommer.
- Ces chiffres représentent ce que les parents ont rapporté spontanément en entretien ; ils peuvent donc être lus comme « au moins X parents » sont concernés par ce thème.

La décision de maintenir le couple, d'éviter les conflits et la séparation qui peut s'ensuivre est une préoccupation plutôt paternelle : ils cherchent à stabiliser la relation de couple pour le bien de leur enfant et en cohérence avec leur représentation d'une famille idéale. À l'inverse, pour la moitié des mères rencontrées, le couple parental n'est pas essentiel : elles déclarent ne pas avoir besoin du père pour s'occuper de leur enfant et peuvent même voir, comme Ellen, un avantage financier à cette non-reconnaissance paternelle : « *Je lui réponds : "[...] Si tu me donnes des vêtements pis de la bouffe, [et] tu t'occupes du petit, trois choses initiales que j'ai besoin que tu fasses, je ne te chargerais pas de pension. Oui, tu ne veux pas faire ça ? Okay, c'est beau, merci, bye."* Père inconnu. *Ils vont me donner plus d'argent dans l'allocation familiale que ce qu'il pourrait me fournir lui.* » (Ellen). Aux côtés de ceux qui perçoivent un changement profond de trajectoire de vie, il y a ceux qui évoquent les renoncements qu'ils ont dû opérer, notamment le fait de répondre aux besoins de leur enfant de manière prioritaire avant les leurs. Plus largement, il s'agit pour la plupart d'entre eux de renoncer à leur mode de vie marginal : « *Ça ne fait pas partie des valeurs sociales qui vont avec le fait d'avoir un enfant, d'être en train de quêter. Fait que c'est ça. Pis de toute manière, j'étais tannée un peu. Ça me tentait de travailler pis de faire mes affaires.* » (Aurélié). Prendre soin de soi est une préoccupation plutôt maternelle qui se manifeste de manière cruciale au moment de la grossesse comme le fait de bien se nourrir. Il peut s'agir également pour certains parents d'un obstacle à s'occuper de leurs enfants. Mathilde qui a confié la garde de ses enfants à sa mère, espère que cette dernière leur expliquera les raisons de son incapacité à s'en occuper.

Question : « *Qu'est-ce que tu aimerais qu'elle leur dise ?* »

Réponse : « *Mais qu'elle le dise dans ses mots. Comment je peux dire ? "Votre maman, elle prend soin d'elle, comme c'est là. Puis après ça, elle va être plus disponible pour vous." C'est dans ce style-là que j'aimerais qu'elle le dise.* » (Mathilde).

Notons enfin que la totalité des participants expriment avoir modifié ou vouloir modifier une ou plusieurs de leurs habitudes de vie qui pourraient se montrer délétères pour leur enfant, mais aussi pour eux-mêmes. Globalement, ils estiment que l'accueil d'un nouveau-né – ou le fait de récupérer la garde de leur enfant – nécessite un environnement stable et sûr du point de vue matériel mais également familial. S'ils parviennent généralement à mettre en place un certain nombre de changements dans leurs comportements au cours des premiers temps de la vie de leurs enfants, il semblerait que des événements de l'ordre du deuil et des situations de conflits conjugaux les amènent à décrocher de leurs fonctions parentales nouvellement acquises.

• *Situations d'exclusion parentale volontaire : quels enjeux ?*

Deux tiers des jeunes rencontrés, autant de mères que de pères, étaient en situation de « rupture de pratique de parentalité intentionnelle » : à savoir la perte de la garde principale de leur enfant, plus ou moins complète et de manière volontaire ou préméditée. L'autre tiers comprend deux parents en couple avec leur enfant à charge, et deux parents qui ont été soumis à une décision de justice donnant la garde de leur enfant à leur conjoint ou conjointe (dans leur cas, on pourrait dire qu'il s'agit de « rupture de pratique de parentalité involontaire »). L'intervention judiciaire de protection de l'enfance est donc loin d'être la règle générale dans notre échantillon, c'est pourquoi nous nous sommes interrogés sur ce phénomène émergent de nos résultats : « l'auto-exclusion parentale volontaire »^[35]. Les événements qui les ont amenés à confier leurs enfants à un tiers jugé plus apte à s'en occuper sont de trois ordres non exclusifs : les conflits conjugaux et la rupture qui s'en est suivie (pour 1 mère et 4 pères), la rechute de consommation de drogue (pour 2 mères et 2 pères) et la fuite vers le monde de la rue (pour 2 mères et 2 pères).

Sous-jacents à ces événements se dessinent deux types d'enjeux pour les parents déserteurs/décrocheurs : ils cherchent explicitement à protéger leur enfant mais conjointement émerge le désir implicite de se protéger soi-même. Généralement, l'intention première est de protéger son enfant du potentiel de nuisance et des défaillances parentales (rechutes de drogue, répétition de l'abus sexuel, précarité), en lui offrant un environnement adéquat et sécuritaire qui saura répondre à ses besoins principaux – que le parent pense ne pas être en mesure d'assumer – et en évitant éventuellement l'intervention de la DPJ perçue comme préjudiciable pour l'enfant. Géraldine illustre bien cette tentative de protéger son fils en le confiant à sa mère.

« On voulait donner le meilleur à notre enfant. Fait qu'on s'est dit que "Vu que là on a de la misère, on doit aller porter le petit. [...] Tant qu'à consommer [des drogues], j'aime mieux que mon enfant soit entre de bonnes mains. Dès que ça soit fini..." Tout ça, là c'est terminé. Mon conjoint fait juste fumer du pot [cannabis]. Au moins j'aime mieux ça, ça ne me dérange pas. Mais tranquillement, on va pouvoir ravoir notre enfant. J'ai dit à mon conjoint que tant que ce n'est pas stable, on ne pourrait pas l'avoir tout de suite. Parce que n'importe quand ça peut retomber. » (Géraldine).

Dans un second temps apparaît une tentative de sauvegarde personnelle^[36] : renoncer à la garde de son enfant constitue une défense face à ce qui est ressenti comme une menace à l'intégrité (via un sentiment d'aliénation) ou comme dommage collatéral d'un processus de deuil que l'on

[35] Le placement chez les grands-parents (ou la famille élargie) concerne trois parents et la délégation parentale à l'autre conjoint est présente chez cinq parents.

[36] C'est le cas pour sept parents de notre échantillon qui sont en situation de rupture de pratique de parentalité intentionnelle.

peut qualifier de problématique. Ce deuxième niveau est plus complexe à appréhender car il est rarement évoqué explicitement en lien avec le placement ou la délégation volontaire. Mathilde, qui a laissé la garde de ses filles à sa mère pour « *qu'elles ne manquent de rien* », illustre à la fois une expérience de perte de son insouciance adolescente et un certain sentiment d'aliénation associé à la maternité et à ses responsabilités : « *Moi, j'ai eu ma première à 19 ans. Ça fait que je ne sais pas c'est quoi la vie d'adulte en tant que telle. Comme la vie de jeunesse, je ne l'ai jamais su, je n'ai jamais eu de – quasiment – le temps d'aller “cluber”, puis sortir avec mes amis. C'est “famille oblige”, je n'avais pas le choix. Puis là, j'essaie de me restructurer, puis... Advienne que pourra, dans le futur si j'ai mes enfants avec moi.* » (Mathilde). Elle précise qu'elle a laissé ses enfants à sa mère parce qu'elle n'était « *pas capable de s'en occuper* » et dans le but implicite qu'elle puisse « *prendre soin d'elle* » et « *vivre sa vie de jeunesse* ».

En étudiant la trajectoire des événements qui ont amené à la rupture de pratique de parentalité intentionnelle ou même involontaire chez neuf parents, il semblerait que le conflit et la distanciation conjugale, la mort d'enfant en bas âge et de bébé à naître (fausse couche) ou des préoccupations parentales catastrophistes^[37] soient des éléments déclencheurs d'une dégradation de la situation familiale, d'une fuite de son milieu ou d'une rechute de consommation de drogues, voire d'une intervention sociojudiciaire. Deux types d'affects semblent nourrir cette détérioration : le sentiment d'aliénation et le cortège des émotions reliées au deuil et à ses complications ou pathologies^[38]. Les sentiments d'aliénation conjugale ou familiale sont caractérisés par une expérience de la parentalité ressentie comme une perte de soi, de sa liberté, de son indépendance ou par une perception d'empiètement par son conjoint ou par son enfant. Dans un autre registre, la tristesse envahissante, les sentiments d'injustice et d'impuissance, l'auto-accusation pouvant aller jusqu'aux idéations suicidaires présentent un premier tableau des manifestations reliées au deuil problématique qui émerge dans des situations de conflits conjugaux, de perte d'enfants ou d'idéaux, ou encore dans le cas d'anticipations anxieuses et dépressiogènes sur l'avenir de leur enfant. Un deuxième tableau de deuil problématique est possible. Il se manifeste de manière beaucoup plus discrète au niveau affectif, mais de manière plus bruyante au niveau comportemental : par une inhibition des affects et un déni de la perte – autrement dit un refus ou une impossibilité de se confronter à la perte et aux souffrances qu'elle pourrait engendrer – s'exprimant par la fuite, l'isolement social, la marginalisation ou l'abus de consommation de drogue.

L'exemple de Paul apparaît évocateur. Il s'agit selon notre formulation d'une *délégation parentale volontaire* dans le dessein de prémunir l'enfant d'une action de la DPJ (1er niveau). Au moment de la séparation avec sa conjointe, il a souhaité écarter toute intervention sociojudiciaire en laissant maison et enfant à sa conjointe, préférant vivre à la rue :

« *J'ai dit : “Regarde, je ne veux pas passer par la Cour. Je ne veux pas passer par la DPJ” parce que j'ai passé par la DPJ. Je n'ai rien contre ça mais... C'est juste que ça brise quand même. Ça ne me tente pas qu'elle soit placée, pour des stupidités comme ça. C'est pour ça que j'ai agi avec la tête au lieu que – tu sais dans les couples, on ne sait pas qu'est-ce qui arrive – la violence ou... Non, il n'y a pas de ça. J'ai dit : “J'aime mieux partir puis qu'elle soit en sécurité”.* » (Paul).

[37] Ce que nous avons décrit plus haut comme l'anticipation de scénarios catastrophes.

[38] Marie-Frédérique BACQUÉ, Michel HANUS, *Le deuil*, coll. « Que sais-je ? », Paris, PUF, 2001 [2^e éd].

Le deuxième niveau se comprend avec le contexte et les conséquences de cette rupture conjugale. Suite à l'infidélité de sa femme, vécue comme une trahison aux allures de blessure narcissique, il s'est enfui du foyer familial, a abusé de drogues et s'est retrouvé à la rue, répétant son expérience adolescente. Cette désertion du domicile peut être interprétée comme un refus ou une impossibilité de se confronter au deuil de sa relation conjugale et de l'image de la famille idéale à laquelle il s'accrochait. Les sentiments dépressifs et agressifs sous-jacents qui n'ont pas pu être élaborés ou mentalisés l'ont rattrapé plus tard : « *C'est à tous les jours, à chaque fois que je me lève, je pense à tout ça. [...] C'est comme si je ne vis plus, depuis que je ne l'ai plus avec moi. Même si j'ai un autre enfant avec mon ex. Je l'aime, je les aime les deux autant, mais je me suis senti trahi... J'avais le goût de mourir.* » (Paul).

◀ Trois dynamiques au cœur de la parentalisation contrariée

Nos résultats dévoilent, chez les jeunes en situation de désaffiliation sociale et familiale, un ardent désir de protection de leur enfant répondant à des craintes issues de leurs propres histoires. La menace est attribuée à l'environnement familial, social ou institutionnel, et amène le jeune à craindre le pire : que son enfant se drogue, se fasse abuser ou devienne à son tour « jeune de la rue ». Se pose alors la question cruciale et anxieuse : « Puis-je offrir, par ce que je suis, ce que j'ai été et ce par quoi ma famille se caractérise, un environnement adéquat et soutenant pour mon enfant ? ». Les jeunes parents rencontrés tentent de répondre favorablement à cette question en mettant en place des changements drastiques de leur mode de vie afin de construire un berceau physique et symbolique adapté à leur enfant. Dans le cas où ils s'aperçoivent, douloureusement, qu'ils n'y parviennent pas, ils peuvent confier leur enfant à un tiers jugé plus apte à s'en occuper. D'autres configurations sont possibles mais aboutissent au même résultat, ce que nous avons appelé : « l'auto-exclusion parentale » ou « rupture de pratique de parentalité intentionnelle ».

À l'issue de notre analyse, la rupture de pratique de parentalité intentionnelle – et même involontaire – chez les jeunes parents désaffiliés semble être le résultat d'une complication du processus d'affiliation entre un parent et son enfant, prenant la forme d'un renoncement ou d'une perte de la garde de l'enfant qui fait suite à une dégradation de la situation conjugale et familiale, à un isolement social ou à des comportements de fuite (retour au monde de la rue et consommations excessives de drogue). Au sein de la parentalisation de ces jeunes, on peut évoquer certaines dynamiques conflictuelles touchant spécifiquement la dimension de la parentalité, c'est-à-dire l'expérience subjective du fait de devenir parent que l'on a inférée de nos analyses, permettant de mieux comprendre les ruptures de pratique de parentalité rapportées.

La première dynamique relève d'une métaphore de la gémellité : le syndrome parental transfuseur-transfusé, à savoir une hypertrophie de l'enfant imaginaire aux dépens de l'enfant réel hypotrophié dans le regard du parent. C'est comme si l'enfant imaginaire accaparait toute l'attention et l'énergie psychique du parent par l'imagination de nombreux scénarios catastrophes – et par l'espoir de pouvoir offrir à leur enfant ce qu'ils ont eux-mêmes rêvé d'avoir ou de vivre. Le sujet semble alors adapter sa fonction parentale en réponse à l'anticipation anxieuse de la répétition des traumatismes familiaux, au détriment de la reconnaissance des enjeux développementaux actuels et personnels de son enfant. On comprend que les expériences infantiles empiètent sur

le regard porté sur l'enfant réel. Chez les futurs parents, il est classique de connaître des craintes diffuses et labiles concernant l'enfant à naître. Ces représentations sont fréquentes et bénignes, la rencontre avec le bébé vivant étant une expérience radicale venant modifier la relation avec le bébé du fantasme : « *La dynamique évolutive des représentations maternelles va permettre l'adoption de l'enfant et une convergence acceptable entre l'enfant fantasmatique et l'enfant réel, tous deux en transformations constantes.* »^[39] Chez les jeunes parents rencontrés, il semble que l'investissement des représentations imaginaires gêne la reconnaissance de l'enfant réel ; leur parentalité est empreinte de frustrations, de deuils et de souffrances passés plus que de la rencontre inédite avec la personne de leur enfant. Certains auteurs qualifieraient ce phénomène de « *scénarios narcissiques de la parentalité* »^[40], où la relation narcissique avec l'enfant prévaut sur la relation objectale par laquelle l'enfant serait reconnu et aimé en tant qu'être différent.

La deuxième dynamique renvoie plus spécifiquement à l'intolérable sentiment d'aliénation que vivent certains parents rencontrés, dans la relation à leur conjoint mais également avec leur enfant. Il semble faire échos aux situations d'empiètement avec ou sans violence vécues dans l'enfance et l'adolescence : maltraitance, abus sexuel ou autoritarisme, de la part de leurs parents ou de substituts (beaux-parents, famille d'accueil, centre d'accueil). Spécifiquement, le traumatisme pour un enfant est caractérisé par l'après-coup, son activité psychique ne lui permettant pas de métaboliser ou de comprendre ce qui lui arrive^[41]. La reviviscence des conflits infantiles, des traumatismes et des deuils pourra alors émerger au cours de la parentalisation qui est caractérisée pour les hommes comme pour les femmes par une période intense de réaménagements psychiques dans les périodes prénatale et postnatale^[42]. Il est possible que les sentiments d'aliénation vécus par les jeunes parents désaffiliés soient, pour une part, issus de la réactualisation des souffrances passées, réactivant la solution de compromis trouvée quelques années auparavant : la fugue^[43] d'un milieu vécu comme hostile et aliénant, comme une tentative de sauvegarde personnelle, avec toute l'ambivalence qu'une telle rupture peut entraîner.

La troisième dynamique réfère au deuil problématique et à ses complications. Dans le processus de parentalisation, se manifestent à divers degrés la perte de l'enfance et des objets infantiles parentaux idéalisés, poursuivant ainsi le deuil développemental de l'adolescence^[44]. Si les adolescents compensent cette perte par les acquis de leur émancipation, les nouveaux parents peuvent s'identifier à leurs propres parents et à leurs qualités perçues ou imaginées : « *D'un côté, la transition vers la parentalité est une source de satisfaction narcissique, puisque le parent s'identifie à ses propres parents, à leur puissance, à leur autorité et aux autres qualités qu'il a perçues et imaginées à leur propos. D'un autre côté, dans le même mouvement, l'individu doit renoncer définitivement à être lui-même "l'enfant merveilleux".* »^[45] Dans le cas des jeunes que nous avons rencontrés, les figures parentales sont souvent décrites comme maltraitantes,

[39] Jacques DAYAN (dir.), *Psychopathologie de la périnatalité*, Masson, 1999, p. 21.

[40] Juan MANZANO, Francisco PALACIO ESPASA, Nathalie ZILKHA, *Les scénarios narcissiques de la parentalité*, PUF, 2010, pp. 3-12.

[41] Daniel COUM, « Traumatisme », *Repères pour le placement familial*, Éditions Érès, 2010, pp. 316-317.

[42] Jacques DAYAN (dir.), *op.cit.*, pp. 1-9 ; Sylvain MISSONIER, *La consultation thérapeutique périnatale*, Érès, 2003, pp. 37-54 ; Marie-Josée SOUBIEUX, *Le berceau vide*, Érès, 2008, pp. 43-56.

[43] Plus de la moitié de notre échantillon ont fugué de leur milieu familial ou substitut (centre d'accueil, dans le cas d'intervention de la DPJ), généralement vers 15/16 ans.

[44] Patrick DELAROCHE, *L'adolescence : enjeux cliniques et thérapeutiques*, Paris, Nathan, 2000, pp. 52-53.

[45] Jacques DAYAN (dir.), *op. cit.*, p. 7.

négligentes ou défaillantes, mais coexistent un processus d'idéalisation et un maintien puissant des attentes de protection et d'affection envers elles^[46]. S'ils n'ont pas eu le sentiment d'être « *l'enfant merveilleux* » de leur parent, ils ne renoncent pas facilement au rêve de l'être un jour. Devenir parent, dans ce contexte, se caractérise bien plus par un travail de renoncement aux rêves de réparation de leur propre enfance révolue que de leur enfance à proprement parler. Le clivage entre bon objet et mauvais objet parentaux étant massif et l'ambivalence insoutenable tant les manquements ont été grands, les difficultés qui se présentent dans leur pratique et leur expérience de parentalité peuvent les amener à fuir le foyer familial comme solution de compromis afin de protéger l'enfant du mauvais objet parental qu'ils pensent incarner.

◀ En conclusion : une autre compréhension du désengagement parental

Les trois dynamiques émergeant de notre analyse – le syndrome parental transfuseur-transfusé, l'intolérable sentiment d'aliénation, le deuil problématique et ses complications – loin de s'exclure dans l'expérience de la parentalité par les jeunes en difficulté, peuvent se superposer, rendant le processus d'affiliation avec leur enfant d'autant plus conflictuel. Si ces jeunes s'inscrivent dans un processus de parentalisation dont les enjeux sont partagés par tout parent en devenir, la conflictualité spécifique de leur expérience serait à comprendre en lien avec les caractéristiques de leur histoire familiale et le contexte actuel de leur parentalisation. Les traumatismes, deuils et souffrances non métabolisés et réactualisés dans la relation avec leur enfant semblent les amener à fuir la conflictualité et à s'exclure en tant que parent, dans un contexte où le soutien extérieur vient à manquer ou paraît difficile à solliciter. Cette compréhension de la parentalisation contrariée des jeunes désaffiliés concerne avant tout les douze parents que nous avons rencontrés. Nous ne pourrions supposer que ce phénomène est généralisable à l'ensemble de la population des jeunes parents en situation de désaffiliation sociale et familiale. Néanmoins, les pistes que nous amenons dans cet article peuvent permettre d'éclairer sous un jour nouveau ce que les observateurs pourraient qualifier de démission parentale, de non-engagement ou de désinvestissement d'un parent pour son enfant. Notre recherche tend à démontrer que ces situations relèvent plutôt d'un surinvestissement de l'enfant et de sa propre mission de protection parentale (le syndrome parental transfuseur-transfusé), d'une réactualisation des souffrances passées (l'intolérable sentiment d'aliénation) ou d'une identification conflictuelle à ses propres figures parentales défaillantes ou maltraitantes (le deuil problématique et ses complications). Le manque de ressources, l'isolement et la difficulté de mentaliser ses difficultés peuvent amener le jeune à s'extraire d'une conflictualité psychique trop éprouvante en renonçant à son rôle de parent, au moins momentanément pense-t-il.

Les parents déserteurs que nous avons rencontrés semblent tous préoccupés par leur enfant et leur devenir, malgré le placement ou la délégation parentale. En prenant en compte cet investissement parental et ses aléas, il s'agit d'adapter au mieux les interventions^[47] afin de les soutenir dans

[46] Véronique LUSSIER, Mario POIRIER, art. cit. ; Maurice BERGER, *L'échec de la protection de l'enfance*, Dunod, 2003, pp. 48-52.

[47] Sophie GILBERT, David LAFORTUNE, Sarah CHARLAND, Simon LAPOINTE, Véronique LUSSIER, *Une intervention singulière et spécialisée auprès des jeunes parents en difficulté : Le Service à la Famille de l'organisme communautaire Dans la rue*, Rapport de recherche du GRIJA, 2013.

leur processus de devenir parent. Il nous semble important de contextualiser cette transition dans des champs concentriques d'influences : dimensions psychologiques, conjugales, matérielles, familiales et sociales pouvant être autant d'entraves ou de facilitateurs de la parentalisation. À chacune de ces vulnérabilités, peut se rapporter une piste d'intervention ciblée. Néanmoins, il faut considérer la parentalisation comme un phénomène complexe qui regroupe différents enjeux, parfois contradictoires ; une vision globale synchronique et diachronique paraît nécessaire pour accompagner les jeunes en difficulté dans ce processus.